



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
2 avril 2026

## **Liquidation judiciaire du groupe Ziegler : une catastrophe pour les sous-traitants du transport, appel à la priorisation du paiement des factures dues**

La récente mise en liquidation judiciaire du groupe de transport Ziegler constitue un choc majeur pour l'ensemble du secteur du transport et de la logistique. Au-delà de l'impact direct sur les salariés de l'entreprise, cette situation entraîne des conséquences dramatiques pour des centaines de sous-traitants, principalement des TPE et des PME, déjà fragilisés par un contexte économique très difficile.

Ces entreprises, qui ont assuré quotidiennement des prestations essentielles pour le compte du groupe Ziegler, se retrouvent aujourd'hui confrontées à des impayés conséquents, mettant en péril leur trésorerie, leur activité et, pour certaines, leur survie même. Dans de nombreux cas, ces créances représentent plusieurs mois de chiffre d'affaires, sans lesquels il devient impossible d'honorer les charges courantes telles que les salaires, les remboursements de crédits ou les coûts d'exploitation.

Face à cette situation d'une gravité exceptionnelle, nous appelons solennellement les autorités compétentes, les mandataires judiciaires ainsi que l'ensemble des parties prenantes à prendre en compte l'urgence économique et sociale que vivent les sous-traitants.

**Nous demandons expressément que les factures dues aux transporteurs sous-traitants soient traitées comme prioritaires dans le cadre de la procédure de liquidation. Ces créances, issues de prestations effectivement réalisées, ne peuvent être reléguées au second plan sans mettre en danger un tissu économique déjà extrêmement vulnérable.**

Il en va de la survie de nombreuses entreprises locales, mais aussi de la stabilité globale de la chaîne logistique, essentielle au fonctionnement de notre économie.

Nous restons mobilisés aux côtés des transporteurs impactés et appelons à une prise de conscience rapide et à des mesures concrètes pour éviter une crise en cascade dans le secteur.

### **À propos de l'OTRE**

L'Organisation des Transporteurs Routiers Européens (OTRE) représente les entreprises de transport routier et prestataires logistiques françaises, majoritairement des ETI, PME et TPE à capitaux patrimoniaux. Elle défend au quotidien leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, dans les négociations sociales de branche et au sein des instances professionnelles nationales et européennes. Au 31 décembre 2024, elle représente 3600 entreprises adhérentes pour 110.000 salariés.

**CONTACT PRESSE :** Jean-Marc RIVERA – [jeanmarc.rivera@otre-direction.org](mailto:jeanmarc.rivera@otre-direction.org) – 06.30.12.37.37

**OTRE - O**rganisation des **T**ransporteurs **R**outiers **E**uropéens  
Domaine du Courant – 10 bis rue du Courant - 33310 LORMONT  
Tél : +33 (0)1 53 62 83 40 - [contact@otre-direction.org](mailto:contact@otre-direction.org) - [www.otre.org](http://www.otre.org)  
N° Préfectoral : 4832 - Siret : 434 428 470 00026